

Quartier Val- de-
Grâce

Compte Rendu

REUNION PUBLIQUE

Mercredi 26 Octobre
2016 à 18h00



Conseil de Quartier



RÉUNION DE PRÉSENTATION

DES TRAVAUX DU CENTRE CULTUREL MAROCAIN

(115, BOULEVARD SAINT MICHEL ET 10, RUE HENRI BARBUSSE)

EN PRÉSENCE DE

DE TARIK OUALALOU ARCHITECTE DU PROJET

Madame La Maire Florence BERTHOUT tient à remercier monsieur Tarik OUALALOU d'avoir pu se rendre disponible rapidement pour organiser cette réunion. En effet, ce point devait être abordé lors du conseil de quartier Val-de-Grâce du Jeudi 6 Octobre 2016 à la Mairie du 5^{ème} arrondissement. Malheureusement, Monsieur Oualalou avait été contraint d'annuler son intervention pour des raisons importantes et imprévues.

M. OUALALOU, architecte, introduit son propos et rappelle l'histoire du bâtiment, cédé aux associations étudiantes du Maghreb, à la fin des années 1930. Jusqu'au début des années 80, c'est un lieu où les identités politiques et culturelles de ces pays se sont en partie construites.

M. OUALALOU indique que le bâtiment du 115 bd Saint-Michel est aujourd'hui laissé à l'abandon, et se délabre. Le coût de sa restauration et son inadéquation avec des fonctions commerciales et d'exposition invitent à le remplacer. C'est donc tout naturellement que le Royaume du Maroc a identifié ce lieu pour la création d'un centre culturel. La décision a été prise avec l'accord du service de l'archéologie, des architectes des bâtiments de France et de la commission du vieux Paris.

Il tient à préciser que le Maroc et la France entretiennent des relations exemplaires sur les plans : économiques, scientifiques, culturels... et rappelle que trente à quarante mille étudiants marocains, choisissent la France pour poursuivre leur cursus universitaire. Le Royaume marocain a exploité la propriété d'un immeuble dans un quartier historique, pour construire un lieu d'échange culturel symbolisant ces relations privilégiées. Il s'agit d'un centre de retrouvailles, de présentation et de valorisation du patrimoine culturel marocain, à l'image de ce qui existe déjà au Maroc à travers les centres culturels français de Rabat, Casablanca, ou encore Fès.


Le projet lui-même fait le pari d'une architecture qui s'inspire des rues typiques du bas 5^{ème} arrondissement, tout en faisant écho aux médinas du Maroc et en respectant l'alignement sur le boulevard. À la demande de M. Robert WERNER, administrateur de la société de protection des paysages, M. OUALALOU précise que le bâtiment remarquable du 113 sera laissé intact et que le plus grand soin sera apporté à ce qu'il ne soit pas endommagé par la démolition.


M. OUALALOU propose que le centre culturel soit ouvert en rez-de-chaussée sur le boulevard Saint-Michel avec un café ; celui-ci donnerait sur une galerie, ouverte sur la rue Henri Barbusse. À l'étage inférieur un amphithéâtre de 80 places et une salle polyvalente, seraient aménagés. Au premier, de nouvelles galeries, tandis que le deuxième accueillerait des ateliers linguistiques et pédagogiques. Le troisième et le quatrième seraient dédiés à l'administration du centre. Enfin les deux derniers étages pourraient être loués en bureau pour assurer la pérennité financière du site.


M. OUALALOU rappelle la vocation laïque du projet, et affirme sa dimension culturelle et non culturelle. Il se met à disposition pour toute question y compris ultérieurement¹.




Parole aux administrés

 Qui finance ce projet ? Le projet est intégralement financé par le Royaume du Maroc à hauteur de 6 millions d'euros. En effet, le propriétaire de l'immeuble est le Royaume du Maroc. Aucun denier public n'est investi par l'État Français. Il s'agit d'un projet d'envergure, privé de prérogative public.

 Quelles activités proposera ce centre ? Le Maroc a une scène culturelle contemporaine des plus riches et des plus incroyables, selon Monsieur Oualalou. La partie historique du Maroc restera à l'Institut du Monde Arabe. L'idée est d'en faire un lieu d'exposition de la scène culturelle marocaine, mais également de proposer des cours d'arabe, de dialecte et de berbère.

 Le bâtiment sera-t-il éclairé la nuit ? Le bâtiment sera en verre blanc, avec des lignes très fines. La façade sera lumineuse mais ne sera pas éclairée la nuit. Une nocturne est prévu les jeudis jusqu'à 21h00.

 Devenir des trois locataires de l'immeuble ? Madame La Maire Florence BERTHOUT s'est mise à disposition des locataires afin de les soutenir dans leurs démarches auprès des services de l'ambassade du Maroc. En effet, cette question primordiale relève exclusivement de l'ambassade du Maroc, et malheureusement pas de la Mairie d'arrondissement. Néanmoins, Madame La Maire Florence BERTHOUT suit cette affaire, et relance régulièrement les responsables afin que les locataires puissent trouver une issue.

La réunion prend fin à 20h00, Madame La Maire Florence BERTHOUT remercie chaleureusement les administrés pour leur participation à cette réunion.

¹ Pour toute question uniquement liée au projet d'architecture, merci de bien vouloir indiquer en objet « centre culturel marocain » à cg@oualalouchoi.com